



Élections d'enfer à la ch'tite COMUE bénite !

Le 19 novembre, les personnels et étudiants des 11 établissements membres de la COMUE Lille Nord de France étaient appelés à voter pour leurs représentants dans le CA (30 élus sur 60 membres) et le CAc (60 élus sur 80) de la COMUE. En dépit de l'indigence de la communication institutionnelle, en collège A, la participation est de l'ordre des 33 %, en B de 25 %, en C (BIATSS) de 37 % et en D (étudiants) de 4,7 %, principalement grâce aux diffusions d'informations syndicales sur cette élection.

Malgré la présence de nombreuses listes candidates dans chacun des collèges, les listes SNESUP (composées uniquement de syndiqués) ont réalisé de bons scores, surtout en collège B, où elles sont arrivées premières au CA comme au CAc. Au total, nous avons 5 élus sur 16 dans les collèges A et B au CA, et 11 sur 36 au CAc.

De nombreuses irrégularités ayant émaillé ce scrutin, plusieurs recours ont été portés. La commission de contrôle des opérations électorales les a tous rejetés, avec des arguments contestables qui vont donc conduire à porter maintenant le recours au TA.

Le premier CA de cette COMUE s'est tenu ce 14 décembre et, avant même d'être complété par les représentants des collectivités territoriales et de désigner son président, il s'est vu enjoindre par le président intérimaire de faire acte de foi en votant, sans documents préparatoires, le transfert des personnels de l'ESPE à la COMUE, et le passage de celle-ci aux RCE. Hormis les élus SNESUP et quelques autres, la majorité des membres, probablement touchée par la grâce, a dit « amen » ! ●

Claire Bornais, élue au CA en collège B



Élections à Grenoble : recul de la pluralité dans les conseils

À Grenoble, le 24 novembre et le 3 décembre, ont été élus les conseils d'administration (CA) et académiques (CAC) de la COMUE et de deux de ses membres, le grand établissement Grenoble INP, et la future université Grenoble Alpes (UGA), fusion des trois universités actuelles.

Si l'existence et le rôle de la COMUE ne faisaient guère partie des préoccupations des collègues, qui ont voté à plus de 50 %, les enjeux en termes d'évolution des structures (fusion pour l'UGA, intégration pour l'INP) étaient bien présents dans le débat. Leurs effets sur les conditions de travail des personnels, les missions des établissements, les niveaux de décisions, les poids relatifs des champs disciplinaires, des types de formations... ont été centraux dans la communication de la FSU et des autres organisations syndicales.

Pourtant, la campagne électorale a été largement brouillée par les guerres de succession pour les présidences de l'UGA, de l'INP et de la COMUE, traduites par l'affrontement de listes non syndicales⁽¹⁾, voire antisyndicales, comportant de nombreux « notables ».

Au final, les listes de soutien aux candidatures de B. Plateau (présidente de l'INP), de L. Dumasy (présidente de l'U3) et P. Lévy (président de l'U1) l'ont nettement emporté devant celles conduites par O. Métais (ex-directeur d'une école de l'INP), S. Bernard (président de l'U2) et Y. Vallée (ex-président de l'U1).

Le recul des votes syndicaux reste limité chez les BIATSS. Les élus FSU réussissent tout de même à être présents dans tous les conseils où ils se sont présentés malgré les effets de la prime majoritaire au CA et de l'atomisation des collèges au CAc ; soit, dans les CA de l'UGA (1 élue), de l'INP (2 élus), de la COMUE (1 élu) et dans les CAc UGA (6 élus) et COMUE (4 élus). ●

Le bureau de la section SNESUP de Grenoble

(1) Une erreur s'est glissée dans la brève publiée dans le mensuel de décembre, laissant croire que ces candidatures étaient soutenues par des « listes syndicales », alors que nous avons écrit « listes asyndicales ».



Une fusion sous tension

Mardi 8 décembre se sont déroulées les élections pour renouveler les élus des conseils centraux dans un contexte de deuil après les attentats du 13 novembre fauchant deux de nos collègues, Matthieu Giroud et Nicolas Classeau.

Les membres de la liste « Une autre direction pour l'UPEM » soutenue par le SNESUP et la CGT ont porté le projet alternatif d'une démocratie universitaire revitalisée, s'engageant notamment à suspendre un projet de fusion réalisé à marche forcée par une direction sortante ayant fait de cette question le centre de son projet. Le taux de participation a été important (76 % en A ; 69 % en B). Au conseil d'administration, avec 25 % des voix dans le collège A, en recul par rapport à 2011, nous obtenons 1 siège sur 6. En collège B, en progression, 41 % des voix permettent d'obtenir 2 sièges sur 6. À la CFVU, dans le collège A nous obtenons 28 % des voix (1 siège sur 6), et dans le collège B, 45 % des voix (2 sièges sur 6). À la commission recherche, deux de nos élus siègeront en collège A (26 % des voix, 2 sur 11), dans le collège B (MCF-HDR, 57 % des voix, 1 siège sur 1), et enfin dans le collège C (MCF et personnels disposant d'un doctorat, 39 % des voix, 2 sur 5). Il est à noter l'effet délétère du découpage en secteurs électoraux à effectifs réduits qui, conjugué aux conditions de parité, a été au centre de la manœuvre pour tenter d'empêcher le dépôt de certaines listes.

Il est significatif de relever la nette victoire dans le collège BIATSS de la liste « Contre la fusion et pour une université démocratique » (FSU-CGT-Solidaires), qui obtient 3 des 5 sièges au CA. Le début de l'année s'annonce tendue avec la désignation des personnalités extérieures et l'élection du président au CA du 25 janvier. ●

Stéphane Tassel



Les urnes ont parlé !

Les membres élus de la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine ont été désignés le 24 novembre. Force est de constater que la participation n'a pas été au rendez-vous : 20 % pour le collège A et 21,5 % pour le collège B ; 32 % pour le collège des BIATSS ; 5,5 % pour les étudiants. Il n'y a pas lieu de s'étonner. Après une absence de débat au moment du choix de cette forme de regroupement, les directions des six établissements et universités membres ont choisi le silence ou presque, alors même qu'elles présentaient des listes communes. Dans ces conditions difficiles, les listes soutenues par le SNESUP-FSU et la FERC-Sup-CGT obtiennent 3 élus sur 5 en B et 1 sur 5 en A. Ce beau résultat est la conséquence d'un discours clair, qui prolongeait des positionnements non moins clairs depuis des années : non à l'austérité, non à la concurrence entre les établissements, oui à la coopération et au service public ! Les 4 élus du CA membres du SNESUP-FSU veilleront à ce que ces exigences soient rappelées. Mercredi 9 décembre, lors de l'élection du président de la COMUE d'Aquitaine, leur refus de s'associer à un scrutin joué d'avance (un seul candidat, une procédure opaque de candidature) en aura été la première manifestation. ●

Christophe Pébarthe, secrétaire de la section SNESUP de l'université Bordeaux Montaigne